

Conseil d'établissement
Séance ordinaire du 30 septembre 2020
TEAMS
18 h 30

Procès-verbal

Sont présents :

Monsieur Francis Brochu	Vice-président
Madame Henriette Lafond	Membre de la communauté
Madame Joline Laliberté	Technicienne en éducation spécialisée
Monsieur Louis-Philippe Pelletier-Langevin	Président, représentant au comité de parents
Monsieur Guillaume Provencher	Substitut au comité de parents
Monsieur David Routhier	Parent
Madame Mélissa Tessier-Boutin	Enseignante
Madame Julie Trottier	Enseignante
Madame Sonia Bélanger	Psychologue

Sont également présentes à la table du conseil :

Madame Marie-Claude Huard	Directrice adjointe
Madame Kathleen Michaud	Directrice

Sont absentes :

Madame Karine Gingras	parent
Madame Jinny Thibodeau	parent
Mélanie Therrien	service de garde

Note : Le conseil d'établissement n'ayant pas encore fait son choix de président, la séance a été préparée par madame Kathleen Michaud, directrice de l'école.

Conformément à l'article 57 de la *LIP*, madame Kathleen Michaud, directrice, présidera aux délibérations du conseil d'établissement jusqu'au choix d'une personne pour en présider les travaux.

1. Mot de bienvenue : Présentation des membres

Madame Kathleen Michaud souhaite la bienvenue. Les membres du conseil d'établissement se présentent à tour de rôle.

2. Période réservée au public

Aucun public n'est présent.

8. Calendrier des réunions

Le conseil d'établissement, après avoir consulté ses membres au sujet de leur disponibilité et s'être entendu sur l'heure et le jour de la semaine, a établi son calendrier de travail. Les réunions du CE se tiendront au salon du personnel de l'école du Beau-Séjour ou par vidéo-conférence selon la situation.

014-CÉ
20/21-03 CONSIDÉRANT QUE l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique oblige le Conseil d'établissement à fixer le jour, l'heure et le lieu des séances;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil d'établissement doit tenir au moins cinq (5) séances par année scolaire;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil d'établissement doit informer les parents et les membres du personnel de l'école du jour, de l'heure et du lieu de ses séances;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Mélissa Tessier-Boutin, appuyée par monsieur Louis-Philippe Pelletier-Langevin, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER le calendrier suivant :

Les réunions se tiendront les mardis ou les mercredis à 18 h 30 au salon du personnel de l'école du Beau-Séjour les :

30 septembre 2020, 11 novembre 2020, 20 janvier 2021, 17 mars 2021, 25 mai 2021 (mardi exceptionnellement), 9 juin 2021

9. Règles de régie interne (règles et fonctions)

PRÉAMBULE : Madame Kathleen Michaud présente aux membres le document Règles de régie interne et elle mentionne qu'elle n'en fera pas la lecture.

10. Dénonciation d'intérêts

Madame Kathleen Michaud fait la lecture de l'article à ce sujet et explique le formulaire de *Dénonciation d'intérêts* remis aux membres. Aucune dénonciation n'est présentée.

11. Formation

Les membres du conseil d'établissement devront suivre une formation sous forme de capsules. Capsules à venir.

Le conseil d'administration du centre de services scolaire sera formé de 5 parents d'un élève qui fréquente un établissement du CSS, de 5 représentants de la communauté domiciliés sur le territoire du CSS, 5 membres du personnel du CSS désignés par leurs pairs.

12. Rapport de la direction

12.1. Rentrée 2020-2021

Madame Kathleen Michaud nous informe que :

Nous avons eu une rentrée scolaire mouvementée. L'équipe-école a eu à faire plusieurs ajustements étant donné la pandémie. Par exemple, nous avons maintenant 2 récréations le matin et l'après-midi. La situation dans les classes est semblable aux autres années. Il demeure difficile de respecter le 2 mètres avec les élèves. Les enseignants portent donc les protections individuelles presque en tout temps. Les élèves sont heureux.

M. Brochu remercie l'équipe-école d'avoir bien accueilli les élèves du préscolaire. Les parents ont pu accompagner leur enfant sur la cour la première journée. Il se questionne à savoir si les enseignants sont à l'aise avec le port du masque et des lunettes. Les enseignants trouvent difficile d'enseigner par exemple, le son des lettres. Il est préférable de voir l'expression du visage. C'est pour cette raison que les enseignants le retirent lorsqu'ils peuvent respecter le 2 mètres de distance.

M. Langevin nous a fait part de la première journée d'école qui était plus mouvementée. Le personnel du service de garde et le personnel enseignant étaient présents sur la cour. Les adaptations se sont faites rapidement. Pour ce qui est du Hop-Hop, il aurait peut-être pu être mis en place un peu plus rapidement. Une inquiétude est soulevée avec le suivi des élèves en difficulté en contexte COVID. Très rapidement, plusieurs enseignants ont consulté les plans d'interventions et ont communiqué avec les parents. Des services ont été mis en place, mais nous n'avons pas encore tout le budget pour faire face à tous les besoins. Les rencontres en vidéoconférence ont aussi lieu afin d'assurer les suivis avec les parents.

Une inquiétude est aussi apportée en lien avec les signalements à la DPJ pour les enfants pour qui la sécurité est compromise et si nous sommes capables de cibler les élèves dans le besoin. Nous sommes capables de percevoir les signes de négligence et de maltraitance pour un élève.

Les élèves sont heureux à l'école et nous voyons que les élèves sont aussi sensibilisés à la maison par les parents.

12.2. Organisation scolaire 2020-2021

Madame Kathleen Michaud présente l'organisation scolaire de cette année.

Au total, 471 élèves (483 élèves pondérés) sont inscrits à l'école du Beau-Séjour et répartis comme suit : 8 classes de préscolaire, 7 classes de 1^{re} année, 7 classes de 2^e année ainsi qu'une classe de 1^{re} année / 2^e année.

Au préscolaire : 150 élèves, 151 élèves pondérés

En première année : 154 élèves, 159 élèves pondérés

En deuxième année : 167 élèves, 173 élèves pondérés

12.3. Protocole d'urgence (Covid)

Le Centre de services scolaires et notre école ont eu à élaborer un protocole d'urgence en lien avec la COVID.

12.4. Sorties scolaires

Nous avons reçu les montants pour effectuer les sorties scolaires (34 754 \$). Un montant de 55 \$ par élève a été alloué.

Nous présenterons les sorties scolaires au mois de novembre étant donné la situation actuelle et les contraintes reliées à la COVID.

12.5. Campagne de financement

Madame Kathleen Michaud rappelle aux membres les campagnes de financement qui ont eu lieu l'année dernière. M. Langevin propose de reporter ce point au prochain conseil d'établissement du 11 novembre.

12.6. Cour d'école

Madame Kathleen Michaud communiquera des informations au prochain conseil d'établissement du 11 novembre. Elle a une rencontre avec le service des ressources matérielles le 7 octobre.

12.7. Autobus (midi)

Un parent se questionne sur le fait qu'il n'y ait pas de transport scolaire le midi. Un minimum de 10 enfants est requis pour offrir ce service le midi. Il semblerait qu'il y ait eu un manque d'informations dans les communications auprès des nouveaux élèves de préscolaire. Mme Michaud fera le suivi avec le parent.

12.8. Enseignement à distance (Covid)

Un comité a été mis en place afin de planifier l'enseignement à distance en cas de confinement d'une classe ou de l'école. Chaque enseignant a créé un Classroom et est prêt à cette éventualité. L'école a aussi envoyé un sondage aux parents pour connaître leur équipement informatique. Il est suggéré d'envoyer des informations aux parents afin de les informer de la marche à suivre en cas de confinement.

13. Rapport de la responsable du service de garde

13.1. Grille tarifaire

Mme Michaud présente la grille tarifaire du service de garde. Les montants demeurent les mêmes.

14. Rapport des représentantes des enseignantes

Nous sommes encore en période d'ajustement. Le souhait de tout le personnel est le bien-être des élèves.

15. Budget du conseil d'établissement 2020-2021

Le montant du budget de cette année est de 855 \$. Ce budget est utilisé pour formations, frais de garde, frais de secrétaire, soupers, semaine des enseignants/services de garde, etc.

Il reste 845 \$ de l'année dernière. Nous avons donc 1 700 \$ cette année.

Il est suggéré de répartir le budget de la façon suivante :

600 \$ pour la reconnaissance de tout le personnel de l'école (1 fois par mois)

Il est proposé de valoriser les concierges étant donné le travail de désinfection à faire.

M. David Routhier propose d'approuver le budget pour la reconnaissance du personnel scolaire

Approuvé à l'unanimité

16. Présentation de Madame Henriette Lafond, membre de la communauté

Madame Henriette Lafond propose d'utiliser des masques transparents afin d'aider aux apprentissages.

Madame Kathleen Michaud informe que ce n'est pas possible pour le moment, car ils ne sont pas approuvés par la CNESST.

Le Club optimiste ne préparera pas d'activités cette année.

Mme Lafond fait partie du conseil de quartier. La priorité est mise sur la sécurité routière pour les écoles. Chaque école a droit à un montant de 3 000\$. Manon Therrien, la présidente du conseil de quartier, communiquera avec les écoles afin de récolter des idées.

17. Autres sujets

Évacuation incendie

Étant donné la situation avec la COVID, nous ne procéderons pas de la même façon pour l'exercice d'évacuation cette année. Chaque enseignant fera son exercice avec ses élèves. L'équipe-école fera entendre le son de l'alarme d'incendie aux élèves.

18. Levée de l'assemblée

014-CÉ
20/21-04

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Mélissa Tessier-Boutin, il est résolu à l'unanimité;

DE LEVER la séance ordinaire à 20h22.



Louis-Philippe Pelletier-Langevin,
Président



Kathleen Michaud,
Directrice